



NATIONS UNIES
Secrétaire Général

NEW YORK – NY 10017
UNITED STATES

A Paris, le 29 octobre 2014

OBJET : LETTRE D'ADHESION AU PACTE MONDIAL

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que les sociétés du Groupe ORONE, implantées en France, en Belgique et au Maroc, soutiennent les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre groupe, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients.

Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics le résultat de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial à l'intérieur d'un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion.

Vous trouverez ci-joint des informations générales sur le Groupe ORONE ainsi que le nom de la personne qui sera chargée des contacts futurs avec le bureau du Pacte Mondial à New York.

Meilleures salutations

Bernard POLL
CEO ORONE Group